



Communiqué

Une nouvelle unité pour développer l'efficience et l'innovation

Afin d'améliorer l'efficacité des prestations offertes à la population lausannoise et de favoriser les collaborations intensives au sein de l'administration communale, la Municipalité crée une unité d'amélioration des prestations et d'innovation (API).

Consciente des enjeux auxquels l'administration communale est confrontée et afin de favoriser une amélioration continue et un esprit d'innovation en son sein, la Municipalité a décidé de créer une unité transverse aux différents services afin de les soutenir dans leurs démarches pour améliorer aussi bien les processus internes que les procédures pour les habitantes et les habitants de la commune.

Parmi les premiers dossiers dont va s'occuper cette nouvelle unité figurent notamment l'amélioration des procédures pour les permis de construire, les modalités de perception de l'impôt sur le divertissement ou encore l'unification des modes de calcul des revenus pour l'octroi de prestations dans le domaine de l'enfance et de la politique sociale. Sa mission sera de soutenir les services afin d'améliorer et de simplifier les processus internes et externes. Elle permettra d'avoir un regard global sur les démarches et ainsi de pouvoir détecter plus facilement les points d'amélioration possibles afin d'atteindre une plus grande efficience.

Cette unité composée de 2 postes, transférés au sein de la direction culture et développement urbain, sera dirigée par Mme Eva Bauer, actuelle cheffe de service du contrôle des finances de la Ville. La tête du contrôle des finances sera occupée ad-intérim par Mme Véronique Vogel actuelle cheffe réviseuse au sein du service.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01**

Lausanne, le 31 août 2020